



LE RIF
**Confédération des réseaux départementaux de lieux de
musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France**

**ETUDE CHIFFREE SUR LES STRUCTURES DE
MUSIQUES ACTUELLES EN ILE DE FRANCE**

(ADHERENTS DES RESEAUX DEPARTEMENTAUX MEMBRES DU RIF 2007)

C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels
221 rue de Belleville
75019 Paris
www.lerif.org

Réalisée par Patricia Coler, chargée de mission pour le RIF
Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles amplifiées en Ile-de-France

Avant-propos, présentation de la démarche et précautions de lecture

Ce travail, réalisé au premier semestre 2007, préfigure un programme ambitieux et inscrit dans la durée, de production d'éléments chiffrés et d'analyses sur le champ des musiques actuelles en Ile-de-France.

Cette enquête régionale est une première à l'échelle du RIF. S'appuyant sur le travail d'observation mené par les réseaux départementaux, elle a pour objectif de fournir quelques repères quantitatifs et en termes d'activité. Elle ne constitue en aucun cas un état des lieux exhaustif et complet des musiques actuelles en Ile-de-France. La représentativité des réseaux que le RIF fédère dans les départements qui entourent Paris et le nombre de structures étudiées (107) confèrent cependant aux statistiques produites un intérêt réel, et en font des indicateurs éclairants.

Il convient en outre de préciser que les moyennes présentées ici (jauge, nombre de salariés, budget...) le sont à titre indicatif et qu'elles ne dessinent en aucun cas le portrait de la structure de musiques actuelles « moyenne » ou « type ».

Les éléments recueillis dans cette première enquête ne permettent pas de dresser une typologie précise des lieux et des projets, ce travail pourra faire l'objet d'une prochaine étude. Cependant, on peut conclure cet avant-propos en précisant que les structures qui ont répondu à cette enquête peuvent être par exemple :

- des structures pluridisciplinaires (MJC par exemple),
- des structures totalement dédiées à l'accueil et à la diffusion de ces pratiques,
- des lieux associatifs produisant plus de 30 concerts par an, accueillant plus de 10 000 spectateurs par saison, programmant aussi bien des groupes amateurs que des « têtes d'affiches » nationales,
- des services municipaux proposant des studios de répétition et des actions d'accompagnement des pratiques musicales amateurs locales,
- des associations de bénévoles, organisant ponctuellement des concerts sur un territoire peu doté en lieux dédiés à ces musiques,
- des écoles de musiques municipales ou associatives...

C'est cette diversité que l'on retrouve dans les chiffres présentés ci-après.

On notera enfin qu'au-delà de ces différences significatives, les adhérents des réseaux départementaux qui composent le RIF se retrouvent autour de principes de non-lucrativité et d'intérêt général qu'ils s'emploient à mettre en œuvre dans des logiques de partenariats et de complémentarité sur un même territoire.

Rapide présentation du RIF :

La Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France, nommée RIF, réunit huit réseaux départementaux représentant plus de 100 structures de musiques / actuelles amplifiées en Ile de France :

- le Pince Oreilles (77) – 18 structures
- le CRY pour la musique (78) – 26 structures
- Rezone (91) – 17 structures
- le Réseau 92 – 15 structures
- MAAD 93 – 14 structures
- Chroma / Zebroek (93)
- le Réseau Musiques 94 – 9 structures
- le Combo 95 – 13 structures.

C'est une association fédérative régionale ayant pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles/ amplifiées en Ile-de-France, et d'en favoriser le développement.

Réunis en association depuis 6 ans, les réseaux précités entendent développer un espace régional privilégié de concertation et de réflexion afin de :

- valoriser et harmoniser les initiatives conduites par ses membres dans les différents départements,
- être un observatoire permanent des lieux et des pratiques, amateurs et professionnelles,
- amener les collectivités territoriales et les services de l'Etat à mettre en œuvre une politique répondant aux attentes des musiciens, des publics de l'Ile-de-France,
- être un outil de recommandations et de préconisations dans une optique d'aménagement du territoire,
- agir dans le domaine de la formation professionnelle et de la consolidation des nouveaux emplois,
- encourager à la constitution de réseaux similaires dans les départements franciliens non pourvus,
- organiser des échanges artistiques interdépartementaux.

Les actions du RIF sont regroupées en quatre pôles :

- le Pôle ressources professionnelles au service des réseaux et de leurs adhérents,
- le Pôle aide au développement d'artistes,
- le Pôle observation et analyse du champ des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France,
- le Pôle gestion sonore, prévention des risques auditifs et action culturelle.

Ces quatre pôles reposent sur un socle commun, qui constitue la mission principale du RIF : la représentation politique, la concertation et la structuration du champ des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE LA MISSION D'ETUDE	4
1.1	Contexte et enjeux	4
1.2	Objectifs de la mission	4
1.3	Méthodologie	5
2.	SYNTHESE DE L'ETUDE CHIFFREE	6
2.1	Territoire	6
2.2	Identité	6
2.3	Activités	8
2.4	Ressources Humaines	11
2.5	Budget	12

1. PRESENTATION DE LA MISSION D'ETUDE

1.1 Contexte et enjeux

Conscient des défis que présente le développement pluri-forme du secteur des Musiques Actuelles, le RIF souhaite disposer pour ses adhérents et ses partenaires d'éléments de connaissance et d'analyse qui puissent être autant d'outils d'aide à la décision et à la définition de politiques concertées. De plus, à l'heure où se mettent en place, à l'échelle nationale, des démarches d'observation et de définition de politiques de soutien aux Musiques Actuelles, il apparaît essentiel de tenir compte des données franciliennes.

Aussi le RIF réfléchit-il activement au lancement d'un travail d'observation et d'état des lieux régional permanent, l'objectif étant de se doter d'un outil commun aux différents réseaux départementaux permettant d'extraire, à partir d'une méthodologie de collecte d'information définie, les informations régionales utiles au développement du secteur. Ce travail se ferait en lien avec des structures nationales comme le réseau Fédurok ou le CNAR Culture, et alimenterait ainsi un mouvement d'observation et d'analyse plus large.

1.2 Objectifs de la mission

En préalable au lancement d'une démarche régionale d'observation permanente, le RIF souhaitait disposer dès 2007 d'un premier état des lieux régional chiffré afin d'améliorer la lisibilité du RIF et plus largement du secteur des Musiques Actuelles dans les 7 départements qui entourent Paris, de développer la connaissance et la compréhension des situations des adhérents des réseaux du RIF en donnant à voir une réalité chiffrée (réalité fragmentaire qui sera à compléter ultérieurement par des analyses plus qualitatives) et de contribuer à la connaissance du secteur et à la réflexion générale sur ses enjeux, en apportant notamment un regard sur la situation francilienne au sein des analyses nationales. Cette étude visait par ailleurs également à alimenter les outils de diagnostic et d'aide à la décision de la confédération, de ses adhérents et de ses partenaires. Enfin, cette action s'est inscrite dans une volonté de sensibiliser les adhérents aux enjeux de l'observation permanente et partagée.

1.3 Méthodologie

Le champ d'étude s'est concentré sur :

- Une population constituée des 107 structures adhérentes des réseaux départementaux qui composaient le RIF au 1er février 2007,
- les années 2005 et 2006,
- la production de variables chiffrées et quantitatives sur des catégories définies comme prioritaires (territoire, structuration, activités, ressources humaines et budgets),
- la mise en perspective territoriale ou sectorielle de certains constats.

Principes méthodologiques

- Utilisation des ressources d'observation déjà existantes au sein du RIF (compilation des données quantitatives et qualitatives existantes tant au niveau du RIF que des réseaux départementaux).
- Inscription de l'action dans la démarche plus globale d'observation permanente régionale initiée par le RIF ; la méthodologie choisie devait donc favoriser une inscription dans la durée et le rapprochement avec les états des lieux régionaux et nationaux en cours.
- Construction d'une grille d'observation commune à toutes les structures de la population observée, autour des catégories de données prioritaires.
- Définition d'un vocabulaire commun diffusé durant l'action (les critères les plus objectifs possibles étant privilégiés.)
- Démarche participative et valeurs d'échange et de transparence. L'implication des structures et réseaux adhérents au RIF a été essentielle pour la bonne réalisation de la mission.

2. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE CHIFFRÉE

Remarque :

Les 107 structures observées dans cette étude sont adhérentes aux réseaux départementaux qui composent le RIF. Pour une facilité de rédaction et de lecture, il a été choisi de les nommer tout au long de l'étude « **les structures du RIF** ».

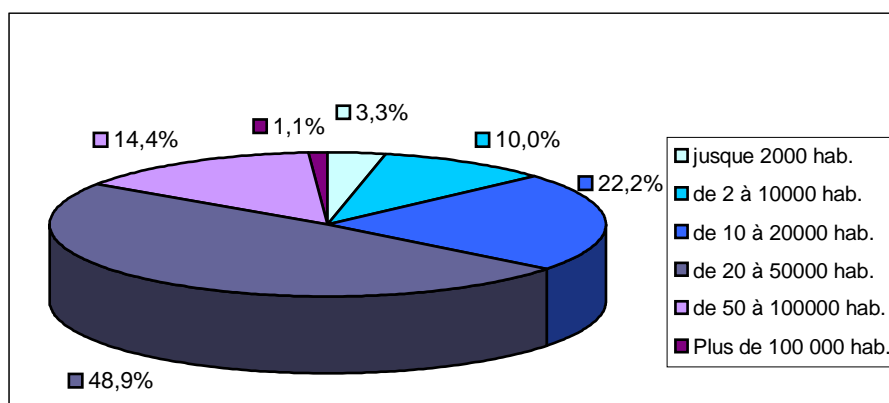
2.1 TERRITOIRE

Les structures du RIF sont implantées très largement sur des territoires urbains, moyennement peuplés. **89 % des structures du RIF disposent d'un lieu d'usage**, bâtiment régulièrement utilisé par la structure pour ses activités. La quasi-totalité des structures agissent au sein de pôles urbains (91,8%). Il faut ici constater l'absence presque totale de la dimension rurale, seules 2 structures sont implantées dans des communes rurales. Enfin, **59 structures sont implantées au sein de 28 intercommunalités différentes**.

Les structures du RIF¹ touchent 2 783 600 habitants soit plus d'un quart de la population francilienne (26 %) et près d'un tiers de la population d'Ile-de-France hors Paris (32%)². **Elles sont implantées dans des communes peuplées en moyenne de 31 000 habitants et pouvant réunir de 376 à 106 367 habitants**.

La moitié des structures est établie au sein de communes moyennement peuplées, entre 10 000 à 30 000 habitants. Une structure sur 7 est implantée dans une ville de plus de 50 000 habitants dont 6 structures dans des villes plus peuplées de plus de 80 000 habitants.

Graphique 5 : Répartition des communes d'implantation des structures selon le volume de population des communes



2.2 IDENTITE

Ancienneté

La moyenne d'âge des structures est de 19 ans. **Les activités Musiques Actuelles** sont quant à elles plus récentes (elles **ont en moyenne 13,3 ans**), même si plus de la moitié des structures (55 %) ont déjà passé la barre des 10 ans d'activité Musiques Actuelles. **Les associations ont été les premières à investir le champ des Musiques Actuelles** et mènent ces activités depuis 14,7 ans en moyenne.

¹ Hors 10 structures sans bâtiment d'usage

² De façon restrictive, en considérant uniquement leur commune d'implantation et d'après les données de la population recensement Insee 1999.

Statut juridique

Près des deux tiers des structures (62 %) sont placées sous statut associatif loi 1901 alors que la gestion par une municipalité concerne plus d'un tiers des structures du RIF. La représentation des entreprises commerciales au sein du RIF reste très marginale (0,93%) puisque seule une structure fait état d'un statut commercial en SARL. Ces proportions se distinguent d'autres observations réalisées sur le secteur par un taux relativement faible d'associations et une forte représentation des structures publiques³. Il serait intéressant d'étudier si le poids des municipalités correspond à une spécificité francilienne et de comprendre si la puissance publique a choisi de porter des projets Musiques Actuelles en complémentarité, relais, opposition des initiatives associatives privées. Par ailleurs, soulignons, que cette intégration des modes associatifs et des modes d'administration publique au sein d'un même réseau permet d'enrichir la réflexion collective et favorise la mise en perspective des modes d'organisation socio-économiques. Elle peut toutefois également constituer, selon les problématiques, une difficulté dans la recherche et la défense de position commune.

Code APE

En considérant le code APE, qui peut proposer des indications sur le projet d'une structure, on constate que les activités principales des structures du RIF s'équilibrent entre les champs du « spectacle vivant », du « secteur associatif » et de l'administration publique. Ainsi plus d'un tiers des structures (34,4 %) entrent dans le champ du spectacle vivant, habituellement défini par les Activités artistiques (923 A), les Services annexes au spectacle (923 B), la gestion des salles de spectacle (923 D) et les autres spectacles (923 J). Les 923 A y sont majoritaires avec un poids de 24,7 % tandis que les codes 923 D regroupent 9,7 % des structures du RIF. 23,7 % des structures relèvent du code 751 A. Enfin, le champ associatif est le 3^{ème} champ important dont relèvent les structures du RIF. Elles sont en effet 26,9 % à déclarer un code 913 E. Ce constat révèle le rôle important joué par les associations d'éducation populaire dans ce champ artistique.

Licence d'entrepreneur de spectacles

6 structures du RIF sur 10 disposent d'une ou plusieurs licence(s) d'entrepreneur de spectacle. 38,9 % des structures déclarent n'en avoir aucune : elles ne sont pas (en grande majorité) concernées par cette réglementation, soit parce qu'elles ne proposent pas de concerts, soit parce que cette activité reste occasionnelle, au sens d'inférieur à 6 dates dans l'année. Si l'on considère uniquement les entreprises disposant d'au moins 1 licence d'entrepreneur de spectacle vivant, il apparaît qu'elles sont 45,6 % à disposer des 3 licences d'entrepreneur, 84,2 % en ont au moins 2.

Convention collective

93,7 % des structures employeurs déclarent appliquer une convention collective. **48,1 % des structures employeurs sont régies par la convention collective de l'Animation Socio-culturelle, 7,6 % par celle des Entreprises Artistiques et Culturelles et 32,9 % par le Code de la Fonction Publique Territoriale.**

Pluri-disciplinarité

60 % des structures du RIF, soit 64 d'entre elles, sont jugées pluridisciplinaires c'est à dire qu'elles produisent des activités autres que les Musiques Actuelles (ex : MJC, centre culturel...)⁴. Cette forte proportion de structures pluridisciplinaires s'explique notamment par le rôle de défricheur joué par les structures d'éducation populaire dans le champ des Musiques Actuelles. Par ailleurs, les structures Musiques Actuelles s'ouvrent de plus en plus, dans une démarche d'éducation artistique, de soutien de projets, de mixité dans la diffusion, aux autres disciplines artistiques, en particulier celles qui naturellement par leur public ou leurs créateurs s'associent aux Musiques Actuelles (danse, vidéo, multimédia, poésie, etc.).

³ L'Insee évalue, pour l'ensemble des structures de spectacle vivant, le poids des associations à 74 % (chiffres 2001 issus des DADS). L'enquête réalisée pour le Gemap auprès de 246 structures opérant dans le champ des Musiques Actuelles constate 85,5 % d'associations, 1 à 2 % de structures municipales, 12,8 % de sociétés commerciales, « Premières données issues de l'enquête socio-économique sur les entreprises de spectacle vivant dans le secteur des Musiques Actuelles », Etude du G. Guibert, 2005, pour le GEMAP.

⁴ Toutefois la définition serait certainement à préciser. Il faudrait étudier les critères précis permettant de définir ce qu'est une structure pluridisciplinaire et ce que recouvre plus exactement le champ des Musiques Actuelles.

Pluri-activité en Musiques Actuelles

Les structures réalisent sur l'année en moyenne 5,6 activités de façon régulière ou occasionnelle : organisation de concerts, de festivals, répétition, filages, enregistrement, enseignement musical, accompagnement, information / ressource, actions culturelles, radio, management / tourneur de groupes ou d'artistes, labels...

La moitié des structures réalisent régulièrement au moins 3 activités durant l'année. Elles sont plus d'un quart (26,2%) à proposer de 6 à 9 activités régulières. Loin d'être focalisées sur une seule activité principale (diffusion, répétition ou enseignement), les structures ont choisi de diversifier leurs activités. Ce constat atteste de la prise en charge par les structures des attentes des populations, spectateurs et praticiens, qui inventent, affirment, développent de nouvelles pratiques⁵. Il témoigne également de la volonté des structures d'investir de nouveaux axes de développement dans le champ des Musiques Actuelles et de diversifier des projets désormais matures.

Représentation au sein des organisations sectorielles

Un tiers (35,5%) des diffuseurs réguliers du RIF se déclare affilié au CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz) soit une proportion équivalente au rapport d'environ 1/3 contre 2/3 entre les affiliés et les non affiliés observé par le CNV au niveau national⁶.

30 organisations collectives, syndicats ou fédérations, ont été citées par 79 des structures du RIF. Ainsi 85 % des structures du RIF participent à au moins une autre dynamique de coordination, de collaboration ou de réflexion collective. Il faut noter le poids important des fédérations de l'éducation populaire, dont les structures ont historiquement investi le champ des Musiques Actuelles. Le secteur des Musiques Actuelles est également représenté avec la Fédurok, le SMA, la FSJ, le réseau Zone Franche, le Réseau Chaînon (FNTAV) ou le Réseau Printemps, la Féarock et la Fneijma.

2.3 ACTIVITES

Il convient de préciser ici que cette première étude n'a permis d'étudier les activités des structures que sous l'angle quantitatif : jauge, nombre de spectateurs, nombre de studios, nombre de groupes... Ces éléments ne doivent en aucun cas être considérés comme indicateurs d'évaluation unique des projets et des actions mises en place et ils devront être complétés par des précisions qualitatives dans une étude ultérieure.

Diffusion⁷ Musiques Actuelles sur l'année

L'activité de diffusion reste largement majoritaire au sein des structures du RIF : elles sont 88,8 % à produire cette activité soit **95 structures diffuseurs de concerts Musiques Actuelles**. Près des deux tiers des structures du RIF ont une activité régulière de diffuseur.

Equipement

Les structures gèrent 101 salles de diffusion. Deux tiers (67,6%) des diffuseurs disposent d'une salle de diffusion, 17,8 % en gèrent 2, enfin, une seule structure administre 3 salles.

La jauge moyenne d'une salle de diffusion du RIF est de 286 spectateurs (médiane à 250 spectateurs). **Les jauges des salles fluctuent de petites salles de 70 à des grandes salles de 1300 places.**

Programmation

Les structures présentent en moyenne 18,7 dates de Musiques Actuelles par an. Au total, ce sont ainsi 1 700 dates par an qui sont proposées sur le RIF, soit environ 3 000 concerts (au sens de représentations d'un spectacle musical). **La programmation annuelle fluctue de 1 à 78 dates par**

⁵ Par exemple, autour de la répétition ont été associés de nouveaux services d'accompagnement et d'aide aux musiciens.

⁶ En 2005, 725 déclarants affiliés (36 %) contre 1274 déclarants non affiliés (64%)

⁷ Considérée hors festival. Il est difficile d'étudier et d'analyser les données recueillies autour de l'activité de diffusion par des festivals car le manque de précision dans la définition du champ qui rattache à cette activité a induit de nombreuses confusions dans les réponses apportées. On peut toutefois observer que près de cinquante festivals ont été cités par les structures (plusieurs structures pouvant participer à un même festival).

an, toutefois la moitié des structures diffuseurs propose au plus 14 dates par an. On peut toutefois distinguer des typologies de concerts Musiques Actuelles (plateaux, bœufs ou jam-sessions, plateaux Jeune public, Fête de la Musique, actions culturelles et partenariats associatifs, scolaires ou locaux ...) qui se caractérisent par des propositions artistiques, des organisations, des capacités d'accueil, des publics souvent différents même si des croisements existent.

Les styles rock, punk, pop et metal semblent être les esthétiques les plus programmées. La chanson et le reggae/ragga/ska sont également bien implantés dans les programmations. Le rap ou les musiques électroniques restent marginaux.

Les artistes considérés comme amateurs semblent représenter environ un tiers des artistes programmés. **La demande massive de diffusion des artistes amateurs auprès des diffuseurs du RIF est une tendance majeure en augmentation. Les structures tentent d'y répondre à travers des organisations pluriformes et adaptées : scènes ouvertes, concerts « club », concerts des musiciens des studios de répétition, premières parties locales...** Cette demande des musiciens amateurs traduit une volonté de s'exprimer devant un public et une appréhension du concert comme étape fondamentale dans le développement de leur démarche artistique. Elle peut également correspondre à un souhait plus ou moins affirmé de professionnalisation. Un artiste sur 5 (20 %) accueilli dans les programmations des diffuseurs du RIF est considéré comme « semi-professionnel » ou dit « en cours de professionnalisation ». Il serait intéressant de se pencher sur les éléments qui caractérisent cette catégorie d'artistes. Enfin, 47% des artistes soit près de la moitié des artistes programmés sont considérés comme des artistes professionnels.

On peut par ailleurs observer que les artistes locaux semblent occuper une large part des programmations des structures, les groupes musicaux venant de la région paraissant quant à eux représenter globalement plus de la moitié des artistes programmés.

Fréquentation

La fréquentation moyenne des structures du RIF est de 3 000 spectateurs par an soit environ 167 spectateurs par date Musiques Actuelles **On peut estimer la fréquentation totale des concerts des structures du RIF à 286 000 spectateurs**⁸.

Cette fréquentation est toutefois très fluctuante selon les structures et varie de 140 à 14 000 spectateurs par an et par structure. En effet, elle dépend évidemment du nombre de dates organisées au cours de l'année mais également de la capacité d'accueil de chaque structure. La moitié des structures accueillent moins de 1 785 spectateurs par an.

Si l'on ne considère que les 70 structures diffuseurs réguliers de concerts, la moyenne de fréquentation par structure augmente pour atteindre 3 700 tandis que la médiane s'élève à 2 500 spectateurs. Ces structures représentent plus de 90 % de la fréquentation totale.

Répétition régulière

Près des 2/3 des structures du RIF ont une activité de répétition régulière. Les structures publiques sont particulièrement représentées dans cette activité. En effet, 76 % des structures municipales proposent des services de répétition régulière ; pour la moitié de celles qui ne gèrent pas cette activité, elle est en projet.

Equipement

En moyenne, les structures proposant de la répétition gèrent 2,1 locaux de répétition, ce chiffre variant selon les structures de 1 à 8. 24 % d'entre elles en gèrent plus de 3. En comparaison, sur le réseau de la Fédurok, la moyenne était de 3 locaux par lieu en 2005. **Le mode d'équipement le plus couramment observé est de 2 locaux de répétition par structure. Le nombre de locaux proposés par les structures du RIF est estimé à 146.**

Fréquentation

En moyenne, les structures du RIF accueillent 33 groupes ou artistes uniques par an soit 16,5 par local de répétition. Toutefois la dispersion autour de cette moyenne est forte ; ainsi **le nombre de groupes reçus par an varie de 4 à 200.** La moitié des structures accueille plus de 25 groupes durant

⁸ Il faudrait ajouter à ce volume de fréquentation le nombre de spectateurs des festivals Musiques Actuelles proposés par les structures du Rif (une cinquantaine par an). Ainsi on peut estimer que la fréquentation totale est supérieure à 300 000 spectateurs par an.

l'année et elles sont 22 % à en recevoir plus de 50. **On peut estimer la totalité des groupes reçus par les structures du RIF dans l'année à 2 300 soit près de 9 200 musiciens⁹.**

Portrait de musiciens en répétition¹⁰

Ces musiciens sont jeunes, ils ont en majorité moins de trente ans. L'inégalité entre les sexes est encore très forte (moins de 10 % des musiciens sont des femmes). En majorité, les formations musicales présentent un « format rock » : guitare, basse, batterie, chant et ont entre 4 et 6 membres. **Les musiciens s'inscrivent dans une démarche de création et sont une large majorité à avoir un répertoire de compositions originales.** Au-delà de la répétition qui permet la pratique et la création, l'enregistrement et la scène prennent une place majeure dans le développement des groupes. Un tiers des musiciens portent des protections en répétition ce qui témoigne de la prise de conscience des risques auditifs et du travail de prévention effectué par les professionnels des structures.

Répétition scénique / filage

Près de la moitié (46 %) des structures proposent des filages et des répétitions en conditions scéniques : un tiers de façon régulière et 13 % de manière plus occasionnelle.

Enregistrement

Seul un tiers des structures proposent des services d'enregistrement musical de façon régulière. 6,5 % effectuent des enregistrements de manière occasionnelle. Parmi les caractéristiques des structures qui font de l'enregistrement, on peut noter qu'elles proposent également des services de répétition régulière et qu'elles disposent de salariés permanents pour leurs activités.

Les enregistrements musicaux sont devenus pour les musiciens au-delà d'une finalité et d'un produit fixé à distribuer, des outils de travail artistique et de communication.

Accompagnement, formation et information

Enseignement musical, formation, accompagnement

Plus de la moitié des structures proposent de l'enseignement musical individuel ou collectif, des actions de formation artistique et/ou des dispositifs d'accompagnement des projets des groupes ou artistes.

Précisons que l'accompagnement des artistes peut prendre différentes formes : artistique, technique, administratif, gestion de projet etc. Il se développe en adaptation à la demande des musiciens. Toutefois cette activité nécessite, pour être menée de façon pertinente, des moyens techniques (disponibilité de la scène, équipement son et lumière, lieu d'accueil...) et humains (accueil, technicien, intervenants artistiques, pédagogues...) importants.

Information, ressources¹¹

Près de la moitié des structures diffusent auprès de leurs publics des informations et des ressources, dont un tiers de façon régulière. La définition de l'activité « Information, Ressource » peut aussi être entendue de façon plus ou moins restrictive. Il est nécessaire d'approfondir ce que recouvre réellement le service proposé : pôle global de ressources, espace documentaire, suivi de projets, conseil informel, information sur les acteurs locaux... Cet approfondissement est l'objet d'une étude menée actuellement par le RIF et qui aboutira début 2008 à la réalisation d'une cartographie précise de l'information et de la ressource dans le secteur des musiques actuelles en Ile-de-France.

Actions culturelles

47,7 % des structures réalisent des actions culturelles ou de médiation.

⁹ Moyenne de 4 musiciens par groupe déduite de l'enquête menée par le Cry auprès de 403 musiciens de 36 lieux de répétition et de celle du Combo 95 auprès de 320 groupes.

¹⁰ A partir de « *Données sur les musiciens recensés au Centre de ressources du COMBO 95* », état des lieux 2005 – Combo 95 et « *Enquête sur les musiciens – Musiques Actuelles en Yvelines, état des lieux – octobre 2005* », le Cry pour la musique.

¹¹ Produire et diffuser à un public divers des connaissances qui touchent au secteur des Musiques Actuelles par de la documentation matérielle ou immatérielle.

Management d'artistes

Huit structures, soit 7,5 %, conduisent des activités de management d'artistes durant l'année. Seules la moitié d'entre elles le font de manière régulière. Les 8 structures sont associatives et la plus ancienne a démarré ses activités Musiques Actuelles en 1994. 6 d'entre elles ont également (ou pour l'une projette) des activités de labels.

Labels

Sur 9 structures (soit 8,4%) ayant une activité de label, seules 2 réalisent une production de disques de manière régulière. Si 7 sont associatives, 2 sont publiques et 1 commerciale. Il est important de préciser que toutes ces structures proposent d'autres activités : diffusion, répétition, accompagnement, enregistrement...

Radio

10 structures (soit 9,3 %) réalisent de la diffusion radio dont la moitié de façon régulière. Et la diffusion radio est l'activité unique de deux structures associatives.

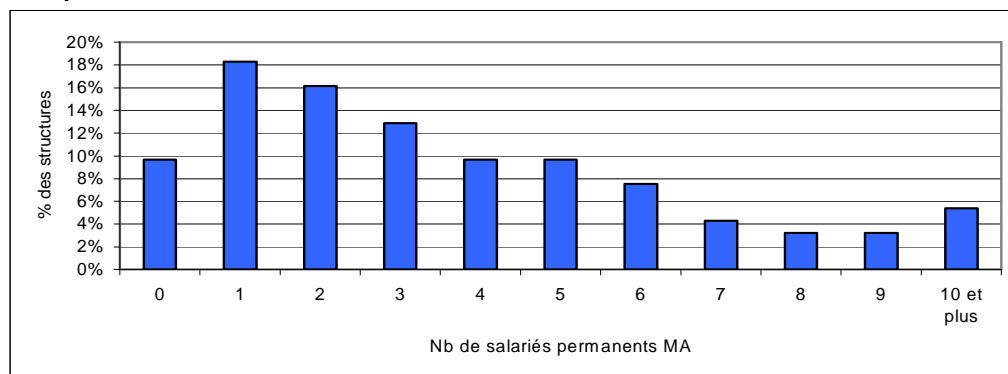
2.4 RESSOURCES HUMAINES

Salariés permanents affectés aux Musiques Actuelles

L'effectif salarié permanent affecté aux Musiques Actuelles moyen est de 3,8 individus toutes structures confondues. On peut ainsi estimer le total des salariés affectés aux Musiques Actuelles dans le RIF à 400 individus.

Fluctuant de 0 à 17 personnes, cet effectif demeure plutôt faible puisqu'une large moitié (57 %) des structures ont au plus 3 personnes dont au moins une partie des fonctions est affectée aux Musiques Actuelles. **Et près de 10% des structures fonctionnent uniquement avec une équipe de bénévoles.** Si l'on ne considère que les structures employeurs, la moyenne des salariés permanents Musiques Actuelles augmente logiquement pour atteindre 4,2 individus.

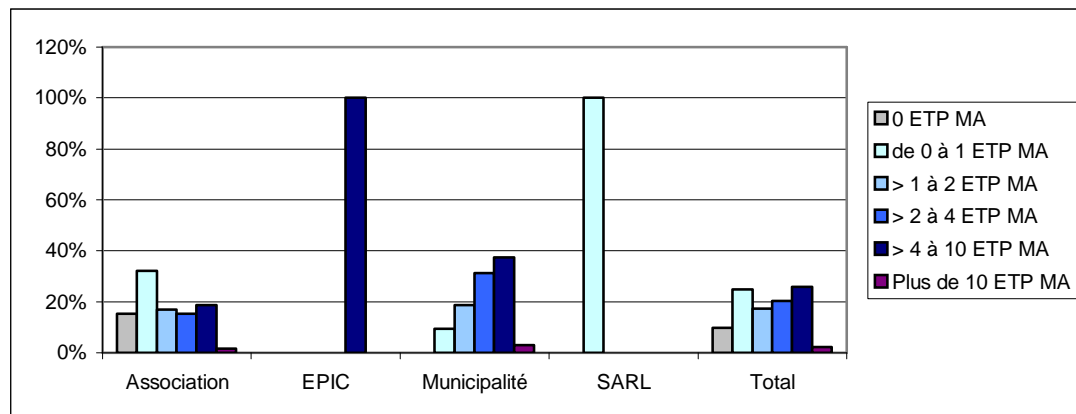
Graphique 53 : Répartition des structures selon le nombre d'individus salariés permanents affectés aux Musiques Actuelles



En équivalent temps plein (ETP), la moyenne des salariés permanents affectés aux Musiques Actuelles s'établit à 3. Si l'on ne considère que les structures employeurs, elle s'élève à 3,4. On peut estimer que sur le RIF sont salariés 320 ETP permanents affectés aux Musiques Actuelles.

Toutefois soulignons que **près d'un quart des structures emploie au plus 1 ETP salarié permanent pour ses activités Musiques Actuelles et 42% au plus 2 ETP.** Seules 17 % des structures ont plus de 5 ETP salariés permanents affectés aux Musiques Actuelles. Ainsi plus de la moitié des structures dispose de moins de 2 ETP salariés sur leurs activités Musiques Actuelles.

Graphique 55 : Répartition des structures selon leur statut et selon le nombre de salarié(s) Equivalent Temps Plein permanent(s) affecté(s) aux Musiques Actuelles



Quelques caractéristiques des salariés Musiques Actuelles¹²

La part des cadres se situe entre 20 et 27 % et correspond essentiellement aux postes de direction de la structure. **L'âge moyen des salariés est de 33 ans.** Le secteur reste globalement jeune au regard des salariés de l'ensemble du spectacle vivant et encore plus au regard de l'ensemble des salariés de France. **Les femmes restent largement minoritaires dans les équipes de permanents, phénomène qui s'amplifie encore pour les salariés intermittents** : leur proportion varie de 23 % à 43 % selon les enquêtes, chiffres inférieurs à ceux constatés pour le champ du spectacle vivant en général (43,6% de femmes - chiffres DADS 2001). **Les salariés sont plutôt très diplômés** puisque la part des niveaux « Bac + 2 ou plus » atteint 43 % à 68 % de la totalité des salariés selon les enquêtes. Le CDI s'impose comme contrat dans les structures. Ainsi, dans 3 enquêtes sur 4, la proportion des contrats pérennes atteint plus de 67 %.

Contrats aidés

47 % des structures employeurs du RIF utilisent les dispositifs d'emploi aidé : Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), « Emplois-Jeunes », « Emplois Tremplins », principalement. **A l'échelle du RIF, les emplois aidés représentent un individu salarié sur 4 et un ETP salarié permanent sur 5.**

En moyenne, les structures bénéficiaires emploient 1,8 individus salariés en emploi aidé soit 69 individus cités en emploi aidé sur le RIF. Ceux-ci représentent 59 ETP salariés, soit une moyenne de 1,6 ETP salarié en emploi aidé par structure utilisant ces dispositifs.

Les bénévoles

Le bénévolat constitue un élément majeur de la vie des structures de Musiques Actuelles.

Les structures associatives du RIF impliquent en moyenne 10 bénévoles pour l'administration de la structure. Au total, on peut estimer que 640 personnes sont impliquées dans l'administration des structures en bénévolat.

Il faut y ajouter les **bénévoles actifs qui soutiennent tout au long de l'année les structures dans la production de leurs activités.** On comptabilise en moyenne 15,7 bénévoles attachés de façon régulière à la structure soit **plus de 1 200 personnes à l'échelle du RIF.**

2.5 BUDGET

Remarque :

Il a été difficile de traiter et d'analyser les données budgétaires dans le cadre de cette enquête. En effet, malgré un tri basé sur des observations logiques réalisé en amont du traitement statistique, il est difficile de confirmer la cohérence et l'exactitude de ces données. En effet, il aurait notamment fallu

¹² A partir des états des lieux Pince Oreilles 2005, Combo 95 2005, Le Cry 2004 et l'enquête « Premières données issues de l'enquête socio-économique sur les entreprises de spectacle vivant dans le secteur des Musiques Actuelles », Etude du G. Guibert, 2005 pour le GEMAP.

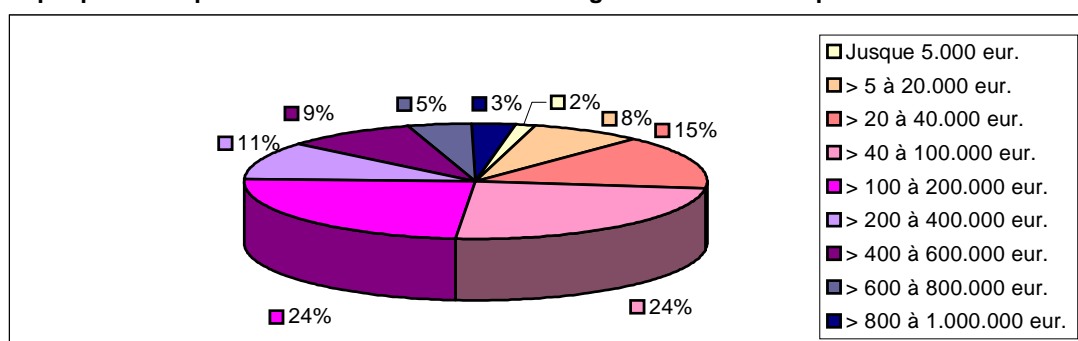
définir une méthode de calcul claire et commune définissant au plus près ce que recoupe le champ des Musiques Actuelles. Ce calcul est d'autant plus difficile pour les structures pluridisciplinaires qui doivent avoir établi une comptabilité analytique et avoir défini les activités Musiques Actuelles de leur structure ainsi que les budgets et ressources humaines qui s'y associent. De même, il faut souligner l'ambiguïté que portent les structures municipales sur ce sujet. Les chiffres suivants sont donc à prendre avec précaution. Ils ne sont donnés ici que pour apporter une première vision sur les budgets des structures

Budget affecté aux Musiques Actuelles

Le budget Musiques Actuelles réalisé moyen peut être apprécié à 144 000 euros pour 2005. On peut ainsi estimer le budget total affecté aux Musiques Actuelles pour les structures du RIF autour de 18 millions d'euros.

Cette faiblesse des budgets Musiques Actuelles est confirmée par l'observation de la médiane : ainsi **près de la moitié des structures ont un budget Musiques Actuelles de moins de 100 000 euros.** De plus un quart des structures dispose ensuite d'un budget compris entre 100 et 200 000 euros.

Graphique 60 : Répartition des structures selon le budget affecté aux Musiques Actuelles en 2005



Sources de financement des budgets Musiques Actuelles (hors subventions d'investissement)

Les ressources des structures du RIF restent d'abord attachées aux financements des communes. Cette part importante des communes dans le budget Musiques Actuelles des structures s'explique notamment par le poids des structures municipales intégrées aux réseaux départementaux adhérents du RIF (un tiers des structures). Les recettes d'activité, en second lieu, représentent en moyenne 28% du budget des structures. Les conseils généraux s'inscrivent également comme de réels partenaires auprès des structures du RIF. Notons toutefois qu'ils sont plus ou moins impliqués selon les départements. Enfin, les aides à l'emploi restent une ressource importante (4^{ème} ressource).

Recettes propres Musiques Actuelles

Le total des recettes propres liées aux Musiques Actuelles des structures du RIF peut être évalué autour de 5 200 000 euros.

La moyenne du montant des recettes d'activité Musiques Actuelles pour une structure est estimée à 49 300 euros. Toutefois la dispersion est forte (écart type élevé), cette moyenne étant largement tirée vers le haut par quelques montants élevés.

Ainsi on observe que la moitié des structures déclarent un montant de recettes propres inférieur à 25 000 euros. **Seule une structure sur 5 a 50% ou plus de son budget assis sur ses recettes d'activité. Pour la moitié des structures, ces recettes représentent moins d'un quart de leurs budgets.**

Les structures associatives présentent un montant moyen de recettes propres un peu plus élevé de 54 325 euros. Toutefois les situations sont très diverses (écart type élevé) allant de 400 à 368 500 euros, et la médiane, plus faible, demeure à 25 000 euros. Le montant moyen des recettes propres des structures municipales atteint, quant à lui, 33 000 euros et la médiane 27 000 euros.

Financements de la commune

Le financement moyen apporté par les communes aux structures du RIF s'élève à 86 800 euros. Toutefois, la moitié des structures a reçu de sa commune moins de 32 000 euros. Variant de 0 à 845 000 euros, ce financement apparaît très fluctuant selon les structures.

Le soutien des communes est crucial pour les structures puisque ce financement représente en moyenne 41 % de leur budget (médiane à 42,5 %).

Si l'on considère l'échantillon des 15 structures municipales répondantes, la moyenne des financements de la commune reçus pour les Musiques Actuelles atteint 201 700 euros (médiane à 155 000 euros). Il varie de 4 000 à 845 000 euros sur ces 15 structures. La part des financements des municipalités dans leur budget Musiques Actuelles varie de 40 à 100 %, avec une moyenne qui s'élève à 75 %.

Pour les 48 structures associatives répondantes, le financement de leur commune se situe à une moyenne de 41 000 euros, avec une médiane à 15 000 euros (dix fois moins importante que pour les structures municipales). Ce financement fluctue de 0 à 340 000 euros. Toutefois la part des subventions des municipalités demeure importante puisqu'elle représente en moyenne 31% du budget Musiques Actuelles (médiane à 25%).

Financements de l'intercommunalité

Seules 11,3 % des structures déclarent un soutien financier de la part de leur intercommunalité.

Les structures bénéficiaires sont plutôt associatives et aux trois quarts dédiées aux Musiques Actuelles. Elles touchent en moyenne 48 600 euros. Toutefois ce financement qui va selon les structures de 7 700 à 250 000 euros, reste majoritairement faible puisque les trois quarts des structures bénéficiaires ont reçu moins de 13 000 euros.

Financements du Département

56,3 % des structures déclarent recevoir une subvention de leur département.

Pour les structures bénéficiaires, ce financement varie de moins de 500 euros à 285 000 euros et atteint un montant moyen de 25 000 euros. Toutefois, l'écart type est très élevé, traduisant une dispersion forte des montants reçus. La moyenne est tirée vers le haut par quelques structures, ainsi la moitié des structures bénéficiaires reçoit moins de 11 400 euros.

La précision des informations sur les dispositifs d'aides et les politiques en faveur des musiques actuelles dans chaque département fera l'objet d'une étude menée par le RIF en 2008.

Subventions de la Région Ile-de-France¹³

En 2005, 14 % des structures bénéficiaient d'un financement régional pour un montant moyen de 9 370 euros, variant de moins de 200 euros à 30 000 euros. La moitié des structures bénéficiaires recevait moins de 8 500 euros. En moyenne ce financement régional représentait 4,2% des budgets Musiques Actuelles des structures bénéficiaires.

Subventions de l'Etat pour la culture (DRAC)

24¹⁴ structures sont bénéficiaires d'une aide de l'Etat à travers un financement apporté par la DRAC. Ces structures touchent en moyenne 21 700 euros¹⁵ (médiane à 16 000 euros). Ce financement fluctue selon les structures de 3 375 à 78 300 euros. Seul un quart des structures bénéficiaires reçoit plus de 30 000 euros.

Une seule structure perçoit plus de 75 000 euros et bénéficie ainsi du label national « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles). Notons à ce sujet que dans certaines régions, plusieurs lieux bénéficient de ce label et que le soutien de la DRAC dépasse parfois 150 000 euros.

¹³ Dans ce paragraphe, il est nécessaire de formuler les constats au passé, puisque les chiffres de 2005 ne constituent pas un reflet correct de 2007. En effet, depuis 2006, une quinzaine de lieux ont été aidés par la Région Ile-de-France au titre de « la permanence artistique et culturelle ». Ces aides ne concernent encore qu'une minorité de lieux du RIF, mais représentent pour ces lieux des montants relativement importants (entre 20 000 et 80 000 euros par an). Les aides mentionnées ici pour 2005 pouvaient être versées dans le cadre de la Politique de la Ville, de l'aide aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ou des Emplois Tremplins.

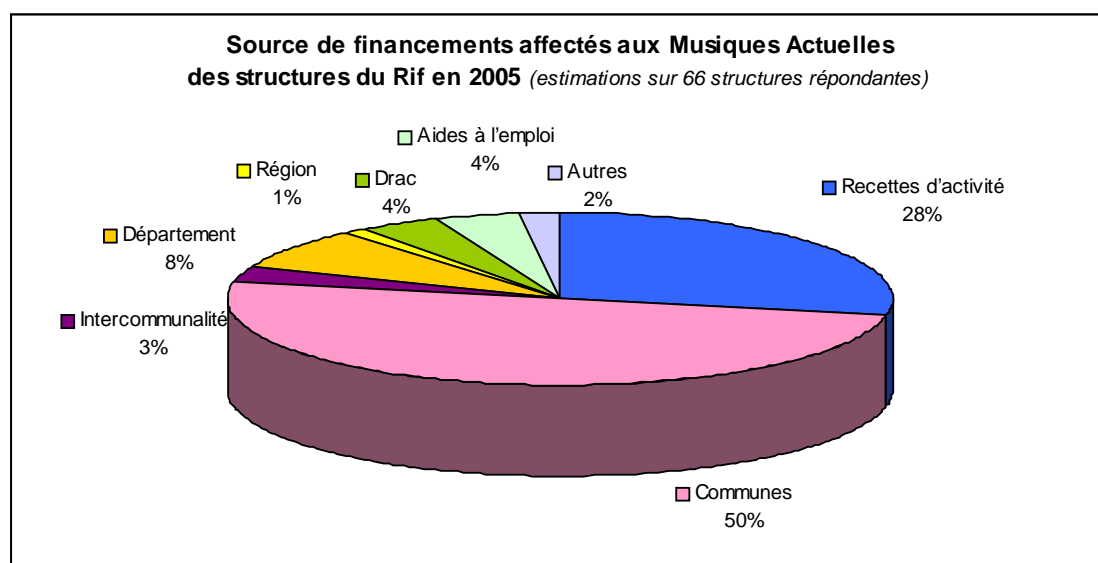
¹⁴ Chiffre donné en valeur absolue pour l'ensemble des adhérents des réseaux et non pourcentage des 65 structures dont les données budgétaires étaient exploitables.

¹⁵ Moyenne calculée sur les 30% des structures aidées par la DRAC parmi les 65 structures dont les données budgétaires étaient exploitables.

Les chiffres produits en 2006 par la DMDTS¹⁶ sur les aides attribuées en 2004 indiquent par ailleurs que :

- l'Ile-de-France est la région qui comprend le plus grand nombre de lieux aidés par le Ministère de la Culture,
- le total des aides pour la région se situe en cinquième position, derrière ceux de la région PACA, les Pays de la Loire, l'Aquitaine et la région Nord-Pas-de-Calais,
- l'aide moyenne par structure en Ile-de-France se situe en 22^{ème} position, juste devant la Guyane et le Limousin.

Région	Nombre de lieux aidés en 2004	Total aides MCC	Aide moyenne MCC	Nombre d'habitants (INSEE, 2006)	Montant moyen de l'aide par habitant
PACA	15	648 220 euros	43 210 euros	4 780 989	0,14 euros
Pays de la Loire	7	600 500 euros	85 790 euros	3 426 371	0,18 euros
Aquitaine	9	595 000 euros	66 110 euros	3 098 819	0,19 euros
Nord-Pas-de-Calais	6	568 580 euros	94 760 euros	4 043 050	0,14 euros
Ile-de-France	21	551 560 euros	26 260 euros	11 491 046	0,05 euros



¹⁶ Parada-Lillo R., *Cartographie nationale du spectacle vivant en 2004*, avril 2006 (DMDTS / Observatoire des politiques du spectacle vivant)

Quelques éléments à retenir et pistes de réflexion en guise de conclusion

De cette première étude chiffrée, on peut retenir que les réseaux départementaux qui composent le RIF regroupent :

- 90% de lieux d'accueil et de diffusion des pratiques musicales actuelles/amplifiées et 10% d'associations sans lieux fixes,
- 2/3 d'associations, 1/3 de structures municipales, 1 EPIC et 1 SARL,
- 90% de structures de diffusion (occasionnelles ou régulières), qui programment 1700 spectacles par an au total,
- 2/3 de structures menant une activité de répétition régulière, qui accueillent environ 10 000 musiciens par an,
- plus de 50% de structures proposant des activités de formation, d'enseignement, d'accompagnement des pratiques musicales amateurs et professionnelles.

On peut en outre souligner que certaines moyennes sont extrêmement faibles. Qu'on songe au nombre de salariés affectés à ces activités : il ressort de cette étude que plus de la moitié des structures dispose de moins de 2 salariés (équivalent temps plein) sur leurs activités musicales actuelles. Il serait intéressant de rapprocher ces éléments de la fin du dispositif Emplois-Jeunes.

On peut s'étonner / s'inquiéter / s'alarmer de ce chiffre quand on sait qu'un grand nombre de ces structures :

- accueillent des dizaines de groupes en répétition,
- s'efforcent de le faire dans de bonnes conditions, de prodiguer conseils et informations adaptés à ces groupes,
- accompagnent ponctuellement ou régulièrement les projets artistiques et les démarches de développement de certains groupes,
- offrent des espaces scéniques d'expression primordiaux dans le parcours des musiciens,
- proposent des concerts (avec toutes les contraintes légales et organisationnelles que cela implique) à tarif accessible dans un contexte de proximité géographique qui contribue à donner vie à leurs territoires d'implantation.

Nous souhaitons revenir également sur la faiblesse de l'intervention des services déconcentrés de l'Etat et notamment des aides attribuées par la DRAC Ile-de-France aux lieux de musiques actuelles. Nous nous interrogeons sur les raisons de cette faiblesse, qui ne peut s'expliquer uniquement par le nombre de lieux aidés plus importants que dans d'autres régions, comme l'indiquent les chiffres donnés page 15.

Ces éléments pourront nourrir les débats et faire l'objet de temps d'analyse et de réflexion collective dans le cadre de la Concertation Territoriale pour le Développement des Musiques Actuelles en Ile-de-France¹⁷ dans laquelle les réseaux départementaux qui composent le RIF souhaitent s'impliquer fortement, aux côtés des représentants de l'Etat, des collectivités locales et des autres composantes du secteur des musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France.

Cette étude est pour nous la première pierre des débats de ces concertations.

Nous souhaitons également que ces analyses permettent d'intégrer les besoins et les attentes des acteurs des musiques actuelles dans les schémas départementaux et régionaux de développement des enseignements artistiques.

Le RIF se propose d'approfondir certains éléments de cette enquête, qui sera parallèlement mise à jour tous les ans :

- des cartographies doivent être réalisées, elles permettront notamment de mettre en perspective l'implantation des lieux dédiés à l'accueil des pratiques musicales actuelles/amplifiées et certaines données démographiques (densité de population par exemple) ;
- nous avons réalisé une étude sur les relations entre les acteurs des musiques actuelles et le milieu scolaire en 2007 : ses résultats seront communiqués largement début 2008,

¹⁷ Plus d'informations sur <http://www.csmma-info.fr>.

- la réalisation d'une étude sur les pratiques musicales en amateurs en Ile-de-France, en partenariat avec l'ARIAM¹⁸, est en projet : il s'agira non pas de réaliser un recensement exhaustif des groupes actifs sur le territoire mais de disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs précis sur le nombre de groupes, leurs profils socio-démographiques, leurs parcours, leurs besoins ; cette étude sera complétée par un recensement des différentes initiatives d'accompagnement des pratiques musicales actuelles/amplifiées sur le territoire ;
- sur la saison 2007/08, nous collaborerons avec Philippe Le Guern, chercheur à l'Université d'Angers, qui mène un travail de recherche sur la programmation dans le secteur des musiques actuelles (enjeux économiques, sociologiques, symboliques...) ;
- début 2008, une cartographie précise de l'information et de la ressource sur les musiques actuelles (information et conseils aux musiciens, aux porteurs de projets, ressources documentaires en direction des étudiants...) sera réalisée ;
- l'étude des publics des concerts est aujourd'hui une nécessité pour connaître la population réellement touchée par nos actions et comparer ces éléments avec la fréquentation d'autres équipements culturels.

Plus globalement, les réseaux vont poursuivre leur travail d'états des lieux départementaux, qui seront compilés au niveau régional et permettront d'approfondir un grand nombre de données présentées ici, notamment celles sur l'emploi dans les structures (en lien avec le CNAR Culture).

Ces différents travaux, en cours ou en projet, sont indispensables pour participer d'une meilleure connaissance des acteurs, des besoins, des enjeux des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France et nous permettront de formuler des propositions précises en termes d'aménagement du territoire francilien notamment.

A cette étape, nous interrogeons nos différents partenaires institutionnels et professionnels sur les rôles de chacun et les moyens dont bénéficieront ces travaux d'analyse et de productions de données.

Pour aller plus loin : états des lieux et études internes aux adhérents du RIF

Maad 93 – liste des adhérents (2007)

Activités des structures adhérentes du Cry - 2003 (données 2002)

Projet des structures Cry – 2003 (données 2002)

Evaluation des adhérents du Cry – Point d'étape 2002 (données 2002)

Ressources humaines Cry – mars 2003 (données 2002)

Présentation des structures adhérentes – Cry mars 2003 (données 2002)

Musiques Actuelles en Yvelines – état des lieux – le Cry octobre 2005(données 2004)

La répétition dans les Hauts de Seine – 2004 (données 2002)

Les Musiques Actuelles dans les Hauts de Seine – 2004 (données 2002)

Musiques Actuelles dans les Hauts de Seine – Synthèse de l'état des lieux et perspectives, 2004 (données 2000 à 2004)

L'emploi dans les lieux du Réseau 92 – 2004 (données 2004)

Etat des lieux des structures adhérentes au Combo 95 – 2003 (données 2001)

Etat des lieux des structures adhérentes au Combo 95 – 2006 (données 2005)

Les Musiques Actuelles dans le Val de Marne – Etat des lieux et propositions Juillet 1999

Etat des lieux du Pince Oreilles 2003 (données 2003)

Etat des lieux du Pince Oreilles 2007 (données 2005 et 2006)

¹⁸ Association Régionale d'Information et d'Action Musicale en Ile-de-France. Plus d'informations sur www.ariam-idf.com.